



les coteaux
bordelais
communauté de communes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2022-104

Objet : Délibération portant adoption du compte administratif 2021 du budget général

Conseillers en exercice	29	Pour	27
Conseillers présents	20	Contre	
Quorum	15		
Conseillers représentés	8		
Suffrages exprimés	27		
Date de convocation	31/III/2022	L'an 2022, le 13 avril à 19h, les conseillers communautaires de la Communauté de communes « Les Coteaux Bordelais », légalement convoqués se sont réunis salle Dejean à Pompignac, sous la présidence de Christian SOUBIE	
Date d'affichage	01/IV/2022		

Sur proposition du Président, le Conseil élit son secrétaire de séance : **Céline DELIGNY ESTOVERT**

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Sandrine ALABEURTHE	Carignan de Bordeaux	X	
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire	X	
Axelle BALGUERIE	Tresses		Florence ALLAIS
Alain BARGUE	Bonnetan	X	
Jean-Antoine BISCACHIPY	Tresses		Roselyne DIEZ
Patrick BONNIER	Croignon	X	
Hervé CAZENABE	Camarsac		Marie-Jeanne SOKOLOVITCH
Christophe COLINET	Carignan de Bordeaux	X	
Céline DELIGNY - ESTOVERT	Pompignac	X	
Dominique DERUE	Bonnetan	X	
Roselyne DIEZ	Tresses	X	
Carlos FERREIRA DA SILVA	Salleboeuf		Nathalie MAVIEL
Frédéric GARCIA	Fargues Saint Hilaire	X	
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X	
Thierry GENETAY	Carignan de Bordeaux	X	
Laurent JANSONNIE	Carignan de Bordeaux	X	
Emmanuel KERSAUDY	Salleboeuf	X	
Catherine LAGEYRE	Tresses		Annie MUREAU LEBRET
Hélène LE ROUX	Pompignac		Gérard SEBIE
Nathalie MAVIEL	Salleboeuf	X	
Frank MONTEIL	Carignan de Bordeaux		
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X	
Isabelle PASSICOS	Carignan de Bordeaux	X	
Natalie ROCA	Fargues Saint Hilaire	X	
Gérard SEBIE	Pompignac	X	
Marie Jeanne SOKOLOVITCH	Camarsac	X	
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Christophe VIANDON	Tresses		Patrick BONNIER
Loïc VIDAL	Pompignac		Emmanuel KERSAUDY

Affiché, le **19 avril 2022**

N° 2022-104**Objet : Délibération portant adoption du compte administratif 2021 du budget général**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les Articles L.5212-1 et suivants ;
Vu le Décret 1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;
Considérant que le Conseil communautaire doit se prononcer avant le 30 juin 2021 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par le Président ;

Considérant la réunion du bureau communautaire et de la conférence des maires en date du 29 mars 2022

Considérant que le compte administratif fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte de gestion ;

Rapport de synthèse :

Le Conseil communautaire doit se prononcer sur la comptabilité administrative de l'année passée. Le Président concerné par cet exercice ne peut pas prendre part au vote et ne peut pas présider la séance. Le Conseil communautaire doit désigner un de ses membres pour assumer cette présidence.

Suite aux votes du budget primitif 2021, du budget supplémentaire 2021 et de la décision modificative par le Conseil communautaire, les résultats d'exécution du budget sont les suivants :

- **En fonctionnement :**

- o Cette section fait ressortir **un excédent de clôture de 2 057 653.50 €** auquel s'ajoute **l'excédent de n-1 de 500 000 €**. Le résultat cumulé de cette section, donne un résultat de clôture excédentaire de **2 557 653.50 €**.

FONCTIONNEMENT	TOTAL BP + BS 2021	TOTAL EXECUTE	%
Dépenses - Chapitres budgétaires			
011 - charges à caractère Général	1 866 000,00 €	1 436 359,94 €	77%
012 - charges de personnel et frais assimilés	510 000,00 €	388 778,74 €	76%
014 - atténuation de produits	2 610 500,00 €	2 554 834,00 €	98%
65 - autres charges de gestion courante	3 655 800,00 €	3 462 119,58 €	95%
66 - charges financières	32 800,00 €	32 357,41 €	99%
67 - charges exceptionnelles	48 000,00 €	4 297,30 €	9%
Total Fonctionnement "opérations réelles"	8 723 100,00 €	7 878 746,97 €	90%
022 - dépenses imprévues	250 000,00 €	- €	
023 - virement à la section d'investissement	775 956,00 €	- €	
042 - opérations d'ordre de transfert entre sections	110 000,00 €	100 010,95 €	91%
Total Fonctionnement autres opérations	1 135 956,00 €	100 010,95 €	
Total Fonctionnement Dépenses	9 859 056,00 €	7 978 757,92 €	
Recettes - Chapitres budgétaires	TOTAL BP + BS 2021	TOTAL EXECUTE	%
002 - Excédent reporté	500 000,00 €	500 000,00 €	100%
013 - atténuation de charges	6 000,00 €	5 632,51 €	94%
70 - produits des services	1 635,00 €	1 767,50 €	108%
73 - impôts et taxes	8 159 788,00 €	8 177 434,51 €	100%
74 - dotations subventions et participations	1 191 133,00 €	1 761 594,17 €	148%
75 - autres produits de gestion courante	500,00 €	537,89 €	108%
77 - produits exceptionnels	- €	89 444,84 €	
Total Fonctionnement Recettes	9 859 056,00 €	10 536 411,42 €	107%

- **En investissement :**

- o Cette section fait ressortir un excédent de **909 495.93 €** auquel s'ajoute **l'excédent de n-1 de 276 878.34 €**. Le résultat cumulé de cette section, donne un résultat de clôture excédentaire de **1 186 374.27 €**.
- o Les restes à réaliser s'élèvent en dépenses à 319 243.64 € et en recettes à 187 898.20 €

Dépenses / Recettes par opération :

		Dépenses 2021			Recettes 2021	
Opération	Désignation	BP+RAR+BS+DM	Total Réalisé	%	BP+RAR+BS+DM	Total Réalisé
101	Equipement du siège	122 923,94 €	102 469,39 €	83%	- €	- €
102	Zones d'Activités	111 680,00 €	7 680,00 €	7%	- €	- €
103	Bâtiments communautaires (crèches, CLSH Tresses)	1 217 703,78 €	199 011,10 €	16%	69 360,00 €	72 331,98 €
104	Equipement (mobilier structures, équipement culturel)	162 215,34 €	140 140,35 €	86%	55 682,00 €	55 682,00 €
105	Voiries communautaires	754 639,07 €	639 796,81 €	85%	- €	87 500,00 €
106	Chemins / Environnement	80 000,00 €	- €	0%	80 000,00 €	
107	Domaine de la Frayse	50 000,00 €	- €	0%	- €	- €
108	Mobilités actives	240 000,00 €	13 950,00 €	6%		
Total des opérations		2 739 162,13 €	1 103 047,65 €	40%	205 042,00 €	215 513,98 €

Dépenses Hors Opération :

Dépenses		2021	
Chapitre / Article	Désignation	BP+BS+RAR+DM	Réalisé
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées		410 000,00 €	399 399,32 €
16 / 1641	Emprunts -Remboursement Capital	380 000,00 €	369 910,32 €
168758	Autres groupements THD - GN	30 000,00 €	29 489,00 €
Chapitre 041 - Opérations patrimoniales		55 000,00 €	32 754,00 €
041/21318	Opération patrimoniales	30 000,00 €	11 784,00 €
041/21752	Opération patrimoniales	25 000,00 €	20 970,00 €
Chapitre 020 - Dépenses imprévues		185 196,00 €	
Chapitre 204 - Subvention d'équipement		46 643,00 €	6 643,00 €
204131	Département (schéma mobilités)	6 643,00 €	6 643,00 €
2041581	Bornes électriques avec SDEEG	40 000,00 €	
Total hors opérations		696 839,00 €	438 796,32 €

Recettes Hors Opération :

Recettes		2021	
Chapitre / Article	Désignation	BP+BS+RAR+DM	Réalisé
001	Solde d'exécution N-1	276 878,34 €	276 878,34 €
021	Virement de la section de fonctionnement	775 956,00 €	
040	Opérations d'ordre	110 000,00 €	100 010,95 €
Chapitre 10 - Dotations, fonds divers...		2 013 124,79 €	2 103 060,97 €
10222	FCTVA	100 000,00 €	189 936,18 €
1068	Excédents de fonctionnement	1 913 124,79 €	1 913 124,79 €
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées		0,00 €	
1641	Emprunt d'équilibre	0,00 €	
Chapitre 041 - Opérations patrimoniales		55 000,00 €	32 754,00 €
041/2031	Opérations patrimoniales	50 000,00 €	30 162,00 €
041/2033	Opérations patrimoniales	5 000,00 €	2 592,00 €
Total hors opérations		3 230 959,13 €	2 512 704,26 €

RECAPITULATIF INVESTISSEMENT	BP+BS+RAR+DM	Réalisé
DEPENSES	3 436 001,13 €	1 541 843,97 €
RECETTES	3 436 001,13 €	2 728 218,24 €

Après avoir entendu l'exposé

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, en l'absence du Président, vote et décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

1. De désigner Patrick BONNIER, pour assurer la Présidence ;
2. D'adopter le compte administratif 2021, arrêté comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté		500 000,00 €		276 878,34 €	- €	776 878,34 €
Opération exercices	7 978 757,92 €	10 036 411,42 €	1 541 843,97 €	2 451 339,90 €	9 520 601,89 €	12 487 751,32 €
Total	7 978 757,92 €	10 536 411,42 €	1 541 843,97 €	2 728 218,24 €	9 520 601,89 €	13 264 629,66 €
Résultat de clôture		2 557 653,50 €		1 186 374,27 €		3 744 027,77 €

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux, 9 rue Tastet, 33000 Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat
- Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Fait à Tresses, le 14 avril 2022

Le Président
Christian SOUBIE

Pour extrait conforme

Bordereau de signature

Délibération portant adoption du compte administratif 2021 du budget général



Signataire	Date	Annotation
ws Coteaux Bordelais, <i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> ws	14/04/2022	
Michaël Ristic, <i>Parapheur DGS</i> <i>Coteaux Bordelais</i>	14/04/2022	
Christian Soubie, <i>Parapheur</i> <i>Président Coteaux Bordelais</i>	15/04/2022	  Certificat au nom de Christian SOUBIE (PRESIDENT, COMMUNAUTE DE COMMUNES LES COTEAUX BORDELAIS), émis par ChamberSign France CA3 NG Qualified eID, valide du 08 juil. 2020 à 08:12 au 08 juil. 2023 à 08:12.
<i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> ws		

Dossier de type : Actes // Coteaux_Bordelais_DGS_Président